

Polémique Quid de la venue de Dieudonné à Eckbolsheim

Le sénateur-maire strasbourgeois Roland Ries s’est prononcé, hier, contre la tenue du spectacle de l’« humoriste » prévue au Zénith en avril prochain.

Conformément à une circulaire diffusée lundi par le ministère de l’Intérieur, les maires et les préfets peuvent interdire, pour risque de trouble à l’ordre public, le nouveau spectacle de Dieudonné programmé notamment au Zénith d’Eckbolsheim le 18 avril prochain.

« Des idées antisémites et racistes »

Faute de n’avoir encore reçu ce texte, la municipalité de cette commune proche de Strasbourg n’a « pas encore pris de décision officielle » sur les démarches qu’elle entreprendra ou pas, a indiqué hier son porte-parole. En revanche, dit-il, « même s’il ne souhaite pas tomber dans une surmédiatisation afin de ne pas lui faire de publicité, notre maire, André Lobs-tein (UMP), tient à faire savoir qu’il est totalement opposé aux déclarations et aux prises de position de Dieudonné ». Contactée, la préfecture du Bas-Rhin s’est refusée, elle aussi, à tout commentaire pour le moment.

Tout en reconnaissant que ses moyens d’action sont limités dans ce dossier, le sénateur-maire



Dieudonné le 13 décembre dernier, lors de son arrivée au tribunal de Paris où il était jugé notamment pour diffamation. Photo AFP/Joël Saget

(PS) de Strasbourg Roland Ries s’est, lui, prononcé contre la tenue de ce one-man-show baptisé *Le Mur*. « Aujourd’hui, M. Dieudonné exprime de plus en plus clairement des idées antisémites et racistes, a-t-il déploré sur France Bleu Alsace. Chacun sait que la loi indique qu’une opinion raciste ou antisémite n’est pas une opinion mais un délit, et à ce titre cela mérite sanction. »

Celui qui se définit comme « humoriste » « est connu pour ses prises de position négationnistes et antisémites prétendument antisionistes, dénonce également le collectif strasbourgeois Justice & Libertés.

Le prochain spectacle de Dieudonné sera, à n’en pas douter, une réplique de ses anciens spectacles basés sournoisement sur l’antisémitisme et le négationnisme. » Au Zénith de Paris en 2008, par exemple, celui-ci avait convié dans un sketch Robert Faurisson, un octogénaire connu pour ses remises en cause de l’Holocauste.

Évoquant le principe de la liberté d’expression, Dieudonné a fait savoir, hier, qu’il allait saisir la justice après l’annonce de l’interdiction de son spectacle entre autres à Nantes, Biarritz, Orléans et Bordeaux. Par le passé, les juges lui ont donné raison

dans une quinzaine d’affaires similaires.

Bien que critiqués, ses trois précédents passages au Zénith d’Eckbolsheim en trois ans n’ont jamais été interdits. Lors du dernier en date, en mars 2013, l’adjoint socialiste strasbourgeois Eric Elkouby, tout comme Roland Ries, avait saisi la bienveillance du préfet. Comme résultat, l’élu n’avait obtenu que les foudres de Dieudonné qui, dans une vidéo, l’avait accusé de vouloir juste « paraître bien par rapport à certaines élites » de la ville.

Philippe Wendling

Cancer Une maison d’accueil a ouvert à Colmar

La maison de la Ligue et des patients a ouvert ses portes lundi à Colmar pour accueillir les malades atteints de cancer, leurs proches ou toute personne souhaitant se renseigner. Engagé par la Ligue contre le cancer, le chantier a pris un peu de retard et pour l’heure, seul l’accueil est accessible : on peut s’y renseigner sur les activités et déjà s’y inscrire. Les activités destinées aux malades devraient démarrer le 3 février, prévoit la direction. Y seront proposées des activités physiques adaptées (de confort et de remise en forme : programme à définir courant janvier), de l’art plastique, de l’art-thérapie, de la socio-esthétique, des cours de cuisine et des conseils en nutrition, du soutien social et psychologique grâce à des groupes de paroles...

■ **MY ALLER** Maison de la Ligue et des patients, 11 rue Schlumberger à Colmar. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Livre Le manifeste écoféministe de Nicole Roelens

« Manifeste pour la décolonisation de l’humanité femelle » : le titre est inattendu. En cinq tomes, dont deux déjà parus, Nicole Roelens revisite la « condition féminine » à partir de son vécu, de sa pratique de psychologue du travail, de ses connaissances en sociologie et en anthropologie.

« Je m’assume comme femelle et je veux en parler. » Mais pourquoi le terme de femelle, si péjoratif ? « Et pourquoi le fait d’être un mâle serait-il glorieux tandis qu’être femelle serait injurieux ? » répond Nicole Roelens. Psychologue de formation, artiste, mère et grand-mère, militante antinucléaire et féministe, libertaire et amoureuse de la vie, elle explore depuis des années les rapports entre les hommes et les femmes, elle essaie de comprendre les sources de la violence quotidienne.

Elle ne parle pas de domination des femmes par les hommes, mais de colonisation : « Les hommes ne dominent rien du tout. La domination est une fiction pour prendre le pouvoir. Depuis la nuit des temps, les femmes dans le monde constituent le plus grand peuple jamais colonisé. Et ce système de colonial perdure de génération en génération. »

Pourquoi ? Comment s’en libérer ? Comment construire un monde « post-colonial » qui ne



Nicole Roelens. Archives Thierry Gachon

soit plus fondé sur la prédation ? C’est là tout le cheminement de l’auteure : « Un travail de vérité, long, difficile, un travail conceptuel de fond qui part de l’éprouvé, du vécu, qui m’a pris dix années de recherches. »

Une réflexion sur le féminisme et la condition humaine, à la fois critique et constructive, nourrie par le désir de défendre la singularité de chaque être et des rapports humains plus équitables.

E. S.

■ **LIRE** Manifeste pour la décolonisation de l’humanité femelle. Tome 1 : La femellité et le réel prosaïque de la vie des humains. Tome 2 : L’enfantement des humains ou l’accouchement existentiel d’une nouvelle existence. Ed. L’Harmattan. A commander en librairie ou chez l’éditeur : www.editions-harmattan.fr

Bâle-Ville Démission du conseiller d’État Carlo Conti

Le ministre de la Santé de Bâle-Ville, Carlo Conti, a reconnu, hier, des erreurs dans le décompte de ses indemnités pendant ses 14 ans au gouvernement cantonal. Il a évoqué un montant total de 111 000 francs suisses (environ 89 000 €) et a indiqué avoir remboursé ses dus. Tirant les conséquences de ces « erreurs », Mario Conti a annoncé sa démission du gouvernement cantonal qui deviendra effective l’été prochain.

Membre du parti chrétien-démocrate (CVP), Carlo Conti est actuellement président de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS). Il a été élu en 2000 au gouvernement de Bâle-Ville qui compte sept membres. Une partie des « fautes comptables » concernent les indemnités reçues pour des interventions lors de conférences, a déclaré hier Mario Conti lors d’une conférence de presse. Au total, 52 000 francs ont été enregistrés de manière erronée depuis 2005 sur un compte bancaire privé. Par ailleurs, des indemnités de 59 000 francs pour des mandats dans des organisations n’ont pas été décomptées correctement de ses revenus. Le ministre a présenté des excuses à la population. Il a indiqué avoir lui-même pris l’initiative de contrôler ses comptes, motivé par les discussions en cours sur les indemnités perçues par les membres du gouvernement cantonal.

Soldes d’hiver Faire de vraies bonnes affaires en évitant les pièges

C’est le coup d’envoi, aujourd’hui, des soldes d’hiver 2014 en Alsace. Durant cinq semaines, jusqu’au 11 février, les commerçants pourront proposer des articles à prix cassés et des remises en tous genres pour écouler des marchandises invendues.

Ne peuvent être soldés que les articles qui ont été proposés à la vente au moins un mois avant, rappelle l’association de défense des consommateurs UFC Que Choisir.

Quelques conseils pour réaliser de vraies bonnes affaires : bien distinguer les produits soldés de ceux qui sont en promotion : seuls les produits en soldes peuvent être vendus à perte ; s’assurer que le prix soldé comporte une diminution réelle de prix par rapport à celui pratiqué précédemment ; les produits soldés bénéficient des garanties légales obligatoires (garantie



Derniers étiquetages, hier, dans un magasin de prêt-à-porter de Mulhouse. Photo Darek Szuster

des vices cachés et garantie de conformité). Un commerçant est toutefois libre de ne pas proposer de

Agriculture Manifestation à Colmar contre les usines agricoles

La confédération paysanne a manifesté, hier à Colmar, contre l’industrialisation des élevages.

« On aspire à une agriculture à taille humaine et le système favorise tout le contraire », s’indigne François Baumann, éleveur à Linthal et secrétaire régional de la Confédération paysanne. Alors qu’à Paris, les députés entamaient l’examen du projet de loi concernant l’avenir de l’agriculture, une vingtaine de militants, le visage caché par un masque de vache, ont manifesté, hier, devant la préfecture à Colmar. Ils dénonçaient un « mouvement capitalistique » de l’agriculture. « L’animal est rabaisé à une machine à produire. Il n’a plus de lien avec la terre. » Parmi les sujets qui fâchent, la ferme des 1 000 vaches que le

groupe BTP Ramery développe dans la Somme. « Il prétend venir à la rescousse de l’élevage laitier en Picardie, en fait il le pousse à sa perte. D’ores et déjà, il promet un lait à 27 cts le litre alors qu’en Alsace il est produit à 35 cts le litre. » La FAO (Food and Agriculture Organisation) a déclaré 2014 année de l’agriculture paysanne familiale et pointe du doigt les usines agricoles et leurs effets pervers. « Tout cela va à l’encontre du Grenelle de l’Environnement et de l’attente des consommateurs », explique un militant. En participant à cette journée d’action nationale, les éleveurs ont souhaité éveiller les consciences des citoyens et sensibiliser les politiques aux vrais enjeux de l’agriculture : « Des fermes et pas des usines. »

V. M. W.



Le visage dissimulé derrière un masque de vache, les militants revendiquent une agriculture à taille humaine. Photo Vanessa Meyer Wirckel

Routes Cols vosgiens : vers une baisse du péage du tunnel

Le 15 octobre, l’Association du massif vosgien (AMV) avait, par la voix de son président François Tacquard, alerté une nouvelle fois le ministre délégué en charge des Transports Frédéric Cuvillier sur la nécessité de mettre en place un schéma de circulation permettant de réguler le passage des poids lourds dans les cols vosgiens. Le ministre a répondu, et l’AMV peut s’en féliciter, car il apparaît au moins d’accord sur le principe : dans une lettre datée du 20 décembre, Frédéric Cuvillier estime lui aussi que, « quatre ans après la réouverture du tunnel de Sainte-Marie, une gestion optimale de la circulation des poids lourds dans le massif vosgien doit être mise en œuvre ». Il précise même concrètement que ses services ont, avec la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, concessionnaire, « défini, dans le cadre d’un futur plan de relance autoroutier, les modalités de mise en place d’une réduction du péage pour les poids lourds » au tunnel, actuellement sous-emprunté par les camions. Comme le souhaite aussi l’AMV, le ministre précise qu’« en parallèle, pour l’équilibre du dispositif global, des mesures de restrictions de la circulation devront être prises par les autorités de police locale afin d’orienter le transit vers le tunnel ».

Administrations Service de renseignements de l’inspection du travail fermé

Le service de renseignements de l’inspection du travail sera exceptionnellement fermé au public ce jeudi matin, à la cité administrative de Colmar et Mulhouse, et les mercredis 15 et 22 janvier à Mulhouse.

garantie contractuelle et n’est jamais tenu d’accepter l’échange ou le remboursement d’un produit, sauf s’il

l’indique dans son magasin ou en fait la publicité. ■ **VOIR** Notre diaporama sur www.lalsace.fr